

On s'abonne au bureau du journal, rue de l'Ange, n° 627, où les lettres et envois doivent être adressés franc de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :  
(Par trimestre.)

Pour Namur. 4 fl. 50 c.  
Pour les autres villes. 5 20

# COURRIER

DE LA SAMBRE.

INSERIONS ET AVIS.  
Prix par ligne d'impression, 10 cents.

Avis aux abonnés.

Les abonnemens commencent à toutes les époques mais doivent échoir à la fin de mars, juin, septembre et décembre.



N° 465.

VENDREDI.

30 SEPTEMBRE 1831.

## INTERIEUR.

BRUXELLES, 28 septembre.

Les officiers du 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs à pied, se confiant dans la promesse ministérielle, ont retiré la pétition qu'ils avaient adressée à la chambre des représentans; cependant les signataires de cette pétition sont jusqu'à présent renvoyés de leur régiment avec des lettres de démission signées du général van den Broek, se disant autorisé. Ces officiers ignorent aujourd'hui leur position dans l'armée, et quelles sont les intentions du ministre à leur égard. (*Emancipation.*)

— Deux compagnies d'artillerie de la garde civique de Mons et de Namur, se rendant à Gand, arriveront ce matin en cette ville. Elles seront inspectées, à leur arrivée, par le ministre de la guerre arrivé cette nuit de Diest.

— Quatre bataillons de la garde civique, dont deux de Liège, un de Huy et un de Verviers, formant un régiment du premier ban, coucheront ce soir à Louvain pour arriver demain à Bruxelles. On dit que leur tenue est d'une beauté remarquable.

— Nous apprenons que le fusil nouveau qui se charge par la culasse, et dont le gouvernement français vient de faire une si forte commande à Londres, a reçu de grands perfectionnemens en Belgique; un des plus importans consiste en un moyen facile de resserrer sur-le-champ la culasse, quand elle commence à s'user, ce qui a toujours lieu après un certain temps de service; on peut dire maintenant que cette arme est parfaite et peut tirer de 12 à 15 coups à la minute, sans être sujette à aucun des inconvéniens nombreux qui rendent l'emploi des anciens fusils si désagréable; c'est à M. Jobard, de notre ville, que ces perfectionnemens sont dus. (*J. de la Belgiq.*)

— On écrit d'Anvers, 27 septembre :

« Aujourd'hui, toutes les autorités ont assisté à un service funèbre qui a été célébré à Notre-Dame pour les braves morts en défendant la liberté belge.

— Le roi est attendu à Anvers sur la fin de cette semaine.

— Le général Billard doit arriver incessamment pour l'inspection et l'organisation de la brigade qui est en cette ville.

(Correspondance particulière de l'Indépendant.)

Berlin, 20 septembre.

On ignore généralement que la bataille livrée par les insurgés aux Russes, près de Wilna, au jour de la Pentecôte, a été soutenue avec un tel acharnement qu'elle a duré trois jours. Plusieurs autres combats, dont les journaux n'ont pas fait mention, ont eu lieu auprès de Bozung, Wiemenczyu, et Nowgrodeck, au cœur de la Russie.

Lorsque les plans des Polonais sur la Lithuanie eurent échoués, M. Bialowski fit maltraiter dans les rues le recteur et le secrétaire de l'université de Wilna; M. Bialowski a été puni par le gouvernement russe.

La liberté commence à se faire jour chez nous. Les journalistes ont remporté une petite victoire ces jours derniers. Un censeur avait biffé un article du journal de Woss, qui ne lui convenait pas. L'éditeur ne trouvant pas juste le motif de cette sévérité, se rendit auprès du ministre de Bern... et chez N.... Le premier lui répondit que, non-seulement il permettait l'insertion de cet article, mais encore il ordonna d'ajouter en note dans le journal : retardé par la trop grande susceptibilité du censeur.

Il y a eu des émeutes à Nowogorod lors du dernier recrutement. Les colonies militaires armées qui sont dans les environs ont attaqué et tué plus de 300 officiers, dont deux généraux. Ils avaient même l'intention de pousser leur marche meurtrière jusqu'à Saint-Petersbourg; mais l'empereur, averti à temps, leur offrit une amnistie générale pour calmer leur effervescence. Cette faiblesse paraît incroyable à tout le monde.

Réponse des Polonais à l'invitation de rendre Modlin.

Berlin, 22 septembre.

J'ai reçu de Modlin la lettre suivante, datée du 14 septembre 1831 :

Le général russe Berg, arrivé ici le 10, a sommé le gouverneur des forts, comte Ledochowski, de lui en remettre les clefs. Loin de céder à cette invitation, M. Ledochowski a envoyé la réponse suivante :

« La ville de Modlin est dans une autre situation que Varsovie. Si nos frères de Varsovie ont capitulé, c'est qu'il devait en être ainsi par une convention antérieure. Modlin ne se rendra pas; l'armée polonaise est encore assez bien disposée, et n'attend que le moment de se mesurer avec l'ennemi. Des troupes s'avancent de toutes parts, et notre résolution est prise. »

La misère commence à faire sentir son fléau à Berlin : les pauvres enlèvent la nuit les produits agricoles, et ce qui ne s'est jamais vu ici, des vols ont été commis dans quelques églises.

GAND, 27 septembre.

Comme nous l'avions prévu, l'élu du peuple a été accueilli, hier, par la nombreuse population de notre ville avec des acclamations générales et spontanées. Les bourgeois aussi bien que les militaires et les gardes civiques ont senti renaître leur premier enthousiasme à la vue du prince, qui, tant par son activité et son courage que par sa bonté et son affabilité, a su se concilier l'amour et la confiance des Belges. Déjà plusieurs heures avant son arrivée, la foule se portait hors de la porte d'Anvers au devant de S. M. Notre beau corps de pompiers en grande tenue ayant avec lui son drapeau d'honneur se plaça en avant sur la route de Destelberghe. La garde civique, sa belle musique en tête, se rangea ensuite sur une seule ligne le long de la même route; il y avait aussi un détachement de la ligne. Le roi arriva vers trois heures et fut reçu par toutes les autorités civiles et militaires. Il descendit de voiture pour passer différens corps en revue. S. M. traversa ensuite toute la ville et se rendit à la pleine de St. Denis. A la porte de Courtrai il passa encore en revue la garde municipale, qui s'y était rangée en bataille. La revue du régiment de chasseurs n° 1 a été des plus brillantes. Léopold est monté à cheval et a parcouru tous les rangs. La revue a duré plus d'une demi-heure. S. M. a montré beaucoup de satisfaction en voyant ce beau corps, et le bon esprit qui l'anime. Elle avait déjà témoigné la même satisfaction à la revue des gardes civiques.

S. M. est allée inspecter la citadelle, d'où elle s'est rendu à l'hôtel du gouvernement. Une joie franche et cordiale a présidé au dîner qui lui fut présenté par M. le gouverneur. Outre le roi, son auguste frère et leur suite, on y remarquait le général Niellon, le colonel Moyart, le colonel Vanremoortere, l'évêque, le bourgmestre, le colonel van de Poele, le commandant de place, le colonel de la garde civique Ch. Coppens, et le commissaire de district baron Louis Coppens.

Voici à-peu-près les paroles que le gouverneur adressa à S. M. Sire!

« La présence de V. M. dans cette province excite l'allégresse publique. Organe des sentimens de sa population, j'ai l'honneur d'assurer V. M. du concours de toutes les volontés, pour la défense de votre trône. Vive le roi! »

Le roi a dit à table qu'il pensait que les hostilités ne seraient plus reprises. Il est parti pour Bruxelles à neuf heures.

Quoiqu'on ait à peine été prévenu de l'arrivée de S. M., et qu'elle avait fait demander que sa réception n'eût rien de solennel, mais qu'elle se bornât aux seules exigences d'une courte apparition, toute la ville a présenté hier un aspect animé comme aux plus beaux jours de fête. Les cris de joie, les *vivat* se faisaient entendre partout sur le passage du roi. Vers le soir, les rues étaient remplies de promeneurs, on voyait partout des groupes se former, et dans chaque groupe on entendait retentir les louanges de Léopold. Le nom de Léopold sortait de toutes les bouches et répandait la joie dans tous les cœurs. Chacun vantait en lui quelque qualité particulière, mais tous se réunissaient pour louer sa noble conduite dans tous les événemens qui se sont succédés depuis son avènement; tous prononçaient le mot de courage, et ce mot électrisa tous les esprits.

NAMUR, 29 septembre.

MM. les souscripteurs dont l'abonnement expire à la fin de ce mois, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas éprouver du retard dans l'envoi de ce journal.

— On écrit de Mons, 27 septembre : « Dimanche, à 10 heures du matin, la bruyère de Castiau, dont on admire l'étendue, était occupée par sept régimens français, deux batteries d'artillerie et une compagnie du train de campagne, que le maréchal Gérard devait passer en revue. A midi précis, onze coups de canon annoncèrent l'arrivée du maréchal, et les manœuvres commencèrent aussitôt. »

— Le *Moniteur Belge* annonce qu'il est autorisé à déclarer dénuée de tout fondement la nouvelle insérée dans le *Temps*, d'après laquelle, si la Belgique n'avait pas accepté les protocoles au 10 octobre prochain, les cours de Russie, de Vienne et de Berlin appuieraient à main armée les prétentions de la Hollande.

— Le général Ticken est malade à Liège. Le général Goethals a été désigné pour le remplacer au commandement du camp de Diest.

— On mande d'Amsterdam, 22 septembre.

Un événement affreux vient de se passer en cette ville, à la maison de M. Verhamme, sur le *Keisergracht*, entre les rues dites *Spielgestraat* et *Vyselstraat*. Ce matin, après avoir vainement sonné à diverses reprises, la porte est enfin ouverte par un homme qui se borna à dire qu'il fallait revenir. Cet individu portant sur lui des traces de sang excita aussitôt des soupçons; des perquisitions ayant été faites, on trouva la garde de la maison ainsi que sa fille (le maître de la maison et sa famille se trouvant à la campagne) assassinés d'une manière atroce.

On n'a rien négligé pour se mettre sur les traces des auteurs du crime qui paraissent s'être échappés par le toit.

— On lit dans le *Journal de Verviers*, 26 septembre :

M. le directeur principal des postes d'Aix-la-Chapelle vient d'adresser à M. le directeur des postes de cette ville une ordonnance relative aux mesures que le gouvernement prussien a jugé nécessaire de prendre pour empêcher l'introduction du choléra morbus dans les provinces rhénanes, mesures qui recevront leur exécution dans toute l'étendue des frontières prussiennes, le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Aux termes de cette ordonnance, nul voyageur ne sera admis sur le territoire prussien, s'il ne justifie à la frontière, par un certificat de l'administration de sa commune, que dans l'endroit ou la contrée d'où il vient et d'où proviennent ses effets, le choléra n'existe point. Le conducteur de la malle doit être aussi journellement muni d'un bon certificat de santé, constatant que ni lui ni son cheval, ni l'endroit ou la contrée d'où il vient ne sont atteints de la maladie.

Il est de rigueur que, dans les certificats de santé, il soit fait mention des effets des voyageurs et des chevaux du postillon, parce que, sans cela, les voyageurs et postillons risqueraient de ne point être admis sur le territoire prussien.

La permission de transport d'un voyageur par l'entrepreneur sera maintenue aussi long-temps que la poste n'en souffrira pas de retard. Si l'exécution des mesures sanitaires vis-à-vis des voyageurs apportait quelque retard dans le service, la concession serait immédiatement retirée.

— On lit dans l'*Indépendant* :

Nous tenons de source certaine la nouvelle suivante :

Un nouveau régiment de cuirassiers va être formé, et la force de chaque régiment de cavalerie sera portée à six escadrons.

— On écrit de Liège, 26 septembre :

Les gardes civiques du 1<sup>er</sup> ban venant de Huy et de Verviers, les premiers au nombre de 7 à 800 hommes et les seconds de 4 à 500, sont partis ce matin en bon ordre et bien équipés. Les gardes de Huy se faisaient principalement remarquer par leur tenue militaire et le bon ordre dans lequel ils marchaient. Quant à Liège, il paraît qu'il y a eu un tel défaut d'organisation, qu'à peine cent à deux cents hommes mal équipés ont pu partir ce matin. La conduite de ceux qui ont été cause d'un tel résultat devrait être examinée et punie sévèrement.

Il est arrivée au commissariat du district de Verviers : 1000 hâvre-sacs, 1000 ceintures, 1000 fourreaux de baïonnettes, une grande quantité de gibernes, etc., destinés à l'équipement du 1<sup>er</sup> ban de la garde civique des cantons non encore mobilisés. Demain, M. le commissaire recevra le reste des objets nécessaires à l'entier équipement du 1<sup>er</sup> ban du district.

— D'après l'arrêté du 19 de ce mois, la force d'un régiment d'infanterie de ligne sera de 3800 hommes, officiers compris. Chaque régiment de cette arme se composera de quatre bataillons de guerre et d'un dépôt. Il y aura dans chaque régiment 22 officiers d'état-major : 1 colonel, 5 lieutenants-colonels ou majors, 1 capitaine adjudant-major, 1 capitaine quartier-maître, 4 lieutenants ou sous-lieutenants adjudants-majors, 5 médecins de bataillon, 1 lieutenant ou sous-lieutenant porte drapeau, 1 officier d'habillement, 1 officier d'armement, 2 officiers payeurs. 120 officiers de compagnie : 26 capitaines, 50 sous-lieutenants 31 sous-officiers et caporaux du petit état-major : 4 adjudants sous-officiers, 1 tambour-major, 4 maîtres ouvriers et gardes magasins, 1 waguemestre, 1 fourrier de la compagnie hors rangs, 5 caporaux tambours, 14 musiciens d'état-major, un caporal cornet. 3645 sous-officiers, caporaux et soldats des compagnies : 26 sergents-majors, 105 sergents, 26 fourriers, 211 caporaux, 44 tambours, 8 cornets, 12 élèves tambours, 24 sapeurs, 3072 grenadiers, voltigeurs et fusiliers des bataillons de guerre, 117 hommes, maximum de soldats et ouvriers du dépôt.

Chaque bataillon sera formé de 6 compagnies dont une de grenadiers et une de voltigeurs.

Chaque compagnie sera composée de 4 officiers : 1 capitaine, 1 lieutenant et 2 sous-lieutenants, de 6 sous-officiers : 1 sergent-major, 4 sergents, 1 fourrier ; de 8 caporaux et 130 soldats.

Le dépôt sera formé de deux compagnies de fusiliers et d'une compagnie hors rangs.

Le conseil d'administration du régiment d'infanterie sera composé ordinairement du colonel du régiment, comme président, de 2 capitaines et du capitaine quartier-maître.

## EXTERIEUR.

FRANCE. — Paris, 27 septembre.

### SITUATION DES POLONAIS.

Pour prendre Varsovie, les Russes avaient été obligés de rassembler leurs principales forces, et de dégarnir ainsi le palatinat de Plock, par lequel ils sont arrivés. Ce palatinat est à peu près entièrement entre les mains des Polonais. Le gouvernement national s'est établi dans un lieu central, à Zakroczyn, et l'armée occupe Modlin et les environs.

Le général Ramarino a, de son côté, cherché à arriver avec son corps d'armée à Zamosc. Ce sont deux bonnes positions que les Russes ne prendront pas facilement, parce qu'ils n'osent dégarnir Varsovie, sachant que la population n'obéit qu'à la force. Ils s'étaient imaginé que l'armée, avec l'humble soumission de serfs moscovites, déposerait les armes dès que le grand-duc Michel concherait au palais de Varsovie, et ils sont tout étonnés de la résistance qu'offrent des soldats sans trésor, sans souverain, presque sans gouvernement.

Ils veulent réorganiser une armée polonaise ; mais où la prendront-ils ? Tout ce qui avait du cœur et des talens a combattu pour l'indépendance nationale ! Ils seront obligés malgré eux de conserver les héros qui ont tiré sur eux, et de les surveiller, de peur qu'on ne chasse une seconde fois un frère de l'empereur.

Le *Courier* de Londres fait sur la chute de Varsovie des réflexions qui tendent à prouver la nécessité d'une alliance entre la France et l'Angleterre pour résister à l'accroissement que la soumission de la Pologne va donner à la Russie. Celle-ci en effet a pour amies la Prusse et l'Autriche, qui tiennent beaucoup à conserver les fruits du honteux partage de la Pologne.

La France et l'Angleterre seules ont exprimé l'horreur que leur inspirait l'oppression des Polonais. Elles sont également intéressées à parer aux conséquences des succès récents des Russes. (Temps.)

— On dit que des ordres sont partis pour le camp de Maubeuge, afin d'accélérer les préparatifs des divers camps qui doivent se former sur nos frontières du nord. Une assez grande quantité d'ingénieurs viennent encore de partir pour Valenciennes. Tout ceci montre assez clairement que notre gouvernement ne croit pas encore être certain de la paix. D'ailleurs, les Hollandais redoublant d'activité pour se mettre en état de résister même à la France, à l'issue de l'armistice, et ayant même déjà recommencé des hostilités, il n'est pas étonnant que la France active ses préparatifs, comme si la guerre était certaine.

— Voici l'extrait d'une lettre que nous recevons de Londres, du 24 courant : J'ai vu hier un diplomate russe, et je sais par lui que, quoique l'armée de cette puissance ait surmonté l'obstacle que lui opposait la résistance des Polonais, elle ne se trouve pas en état d'entreprendre une guerre continentale. Il paraît que l'ambassadeur russe a reçu des ordres positifs, qui lui prescrivent de ne souscrire dans aucun cas à une décision qui adjugerait le duché de Luxembourg à une autre puissance qu'à la confédération germanique. Or, la Prusse et l'Autriche ayant un intérêt direct, comme membres de cette confédération germanique, à soutenir cette résolution de l'empereur de Russie, il y a à parier que telle sera la résolution de la conférence, en dépit des protestations de la minorité représentée par la France et l'Angleterre. Malgré les phrases entortillées de nos diplomates, nous avons été à même de juger que l'opinion générale, parmi les membres du corps diplomatique, est que la guerre générale pourra bien encore être retardée jusqu'au printemps prochain, peut-être même plus long-temps encore, parce que la Russie veut du temps pour raffermir sa puissance et exercer ses nouvelles recrues, mais qu'elle ne peut pas être évitée.

— Le ministre des affaires étrangères a expédié hier des courriers extraordinaires pour Berlin, Vienne et St-Petersbourg.

— M. le duc de Mortemart, ambassadeur de France en Russie, est attendu demain ou après demain à Paris.

— Le capitaine Viot, commandant le navire le *Bisson*, a rapporté au Havre que, le 19 de ce mois, il a rencontré, par le travers du cap Lézard, une division anglaise composée de 14 bâtimens, dont 5 à trois ponts, 3 frégates, 4 grandes corvettes et 2 transports. Cette division faisait route vers l'ouest.

— Des troubles ont éclaté le 18 septembre à Aix (Bouches-du-Rhône), à l'occasion de la nomination d'officiers de la garde nationale. Un des membres de la réunion, réputé l'un des plus fougueux carlistes, était, dit-on, muni de deux pistolets. Un café habituellement fréquenté par les partisans de la dynastie déchue, a aussi été le théâtre de quelques rixes.

— Les chouans de la Vendée prennent les habitudes des chauffeurs. A Chantonay, ils ont placé un brasier sous les pieds d'un sieur Guillebet, pour le forcer à révéler l'endroit où il avait caché son argent. La gendarmerie et la garde nationale étant accourues, les bandits se sont enfuis vers un autre point du département.

— Le général Lallemand est, dit-on, nommé en remplacement du général Brayer, au commandement de la division militaire dont le chef-lieu est Strasbourg.

Les communications avec la Pologne étant devenues très-difficiles, nous croyons devoir communiquer à nos lecteurs l'extrait d'une lettre du 4 septembre, du général Langermann au général Lamarque.

« Malgré le choléra-morbus et les Russes, nous vivrons encore long-temps ; quand je dis nous, c'est de la Pologne que je parle. L'ennemi peut bien l'inonder de hordes barbares, de Basquais, de Kal-moucks, de Kirgis, il pourra même occuper Varsovie militairement ; mais il ne régnera jamais sur la Pologne ; elle existera malgré Nicolas et ses alliés de Prusse et d'Autriche. Depuis dix mois une armée de 30 à 40 mille hommes se bat journellement : en vain ses rangs sont éclaircis, des braves quittent la charrue et viennent les remplir. Cette armée vit et ne vit que de réquisitions volontaires : car nos caisses sont vides. Nous n'avons que le sol, et le papier qui le remplace, et qui ne sera que du papier si nous succombons, à son cours au pair : chacun l'accepte, et les juifs même, race cosmopolite et russe plutôt que polonaise, sont obligés d'accepter nos assignats.

« Nos soldats sont armés de faux, et ce sont les bataillons ennemis qui nous fournissent des fusils sur les champs de bataille.

« Des populations entières ont été emmenées en Sibérie ; mais il ne vient à l'esprit d'aucun de ceux qui restent de saluer le vainqueur : il entre dans un hameau et un silence sépulcral l'accueille, tandis que, lorsque nos légions arrivent chantant des hymnes chéries de la patrie, chacun entonne le même chant. Nous le quittons ; lorsque les Russes nous remplacent, vous croyez entendre des malédictions ! Point : Parlez, disent les paysans, nous n'entendons rien à vos marches, mais

vous reviendrez ; d'ailleurs nous devons souffrir encore long-temps avant que la Pologne ne soit libre.

« Les jeunes enfans au sein de leur mère apprennent à maudire les Russes et à bégayer les airs patriotiques : si la génération actuelle tout entière pouvait être transférée en Sibérie, les enfans qui resteraient deviendraient les vengeurs de leurs pères : le pavé des rues témoigne ici contre l'oppression des Russes, le despotisme qui a pesé sur ce malheureux pays était plus cruel, parce qu'il était plus raffiné que celui de Néron et de Caligula.

« O France ! tu verseras un jour des larmes de sang de t'avoir aliéné l'affection de tes frères du Nord ! On nous offre, quelle amère dérision ! de l'argent pour voyager dans une terre d'exil ! On a déposé des fonds à Berlin pour secourir les victimes qui pourront s'échapper.

« Non, personne ne voudra s'échapper ; nous voulons tous mourir libres et ne mendier le pain à personne : il nous reste encore du fer, et avec cela la force de creuser un tombeau pour nous et nos ennemis.

« J'avais été destiné jusqu'à ce jour, depuis notre retraite, pour commander un tiers de nos lignes ; mais comme l'ennemi ne paraît pas vouloir hasarder l'assaut et qu'on me dit qu'il faut des hommes de guerre dans le deuxième corps, je viens de recevoir l'ordre d'y aller prendre le commandement d'une division d'environ 12,000 hommes.

« Singulière destinée ! Auriez-vous rêvé un jour que je serais préféré parmi tant de braves et d'expérimentés généraux, et qu'un quart des forces actives de cette héroïque nation me serait confié ! Je ne sais si je ferai des fautes, mais, si j'en fais, je tâcherai de les payer avec ma vie. Tant que je vivrai vous pourrez dire que votre ancien aide-de-camp marche tête levée partout, et qu'aucune souillure n'a taché ses actions, etc., etc.

Signé LANGERMANN.

SUISSE. — Neufchâtel, 17 septembre.

Le parti insurgé est disposé à se conformer à la décision d'une assemblée nationale au sujet de l'émancipation ; mais l'autre parti ne veut pas consentir à ce que ses adversaires continuent à occuper le château, parce que ce serait laisser voter sous la forée. Toutefois, les chefs de l'occupation ne veulent se départir en rien de leurs conditions. En possession de l'arsenal, ils ont des munitions en abondance et une forte artillerie, et la ville est, à la lettre, à leur discrétion.

Le commandant Bourquin se montre inflexible et paraît bien décidé à repousser toute attaque par la force. Les soldats se sont engagés mutuellement par serment à ne pas céder. D'un autre côté, le parti prussien qui veut la monarchie constitutionnelle (le parti *valanginois*, comme on l'appelle) est revenu de sa stupeur, et il se grossit chaque jour. Il a déjà une force armée de 8 à 900 hommes, prête au premier appel à marcher sur la ville, si elle ne le fait pas spontanément. La plus grande inquiétude règne à Neufchâtel, où l'on s'attend à des événemens sérieux. Depuis plusieurs jours on démenage. Les bateaux et voitures de toute espèce servent continuellement à transporter en lieu de sûreté les femmes et les enfans, les meubles et les marchandises. La plupart des magasins sont fermés et la consternation est universelle.

BERLIN, 23 septembre.

La *Gazette d'État* donne un extrait du *Journal de Posen*, contenant les détails de la reprise de Kalish par les Russes. Il paraît que la garnison russe de cette ville, n'étant que de 150 cavaliers, dont 4 officiers et 16 hommes avaient été faits prisonniers, s'était retirée à Kolo. Sur cet avis, le général Knorring se porta aussitôt avec son corps vers Kalish, et somma le chef polonais, en l'informant de la prise de Varsovie et des événemens qui y avaient eu lieu, d'évacuer la ville et d'attendre la décision du feld-maréchal Paskévitch. Pendant les négociations, les Polonais crurent que les Russes se livreraient à l'insouciance, et après avoir fait demander par un officier un délai, ils sortirent précipitamment et au grand galop de la barrière de Kalish. Mais la perfidie de leur conduite leur coûta cher ; ils furent reçus par un régiment de cavalerie et le feu de plusieurs pièces d'artillerie, de sorte qu'après un court débat ils cherchèrent leur salut dans la fuite et furent mitraillés par les canons, en traversant l'étroit passage de la barrière. Leur perte était de 150 tués et blessés et de 75 prisonniers ; celle des Russes de 6 officiers et 60 hommes tués et blessés. Dans la nuit, les Polonais abandonnèrent Kalish qui fut occupée le lendemain matin, 14, par les Russes. Le corps du général Knorring campe près de là.

— Le cardinal prince primat de Hongrie, Alexandre de Rudnay, est mort le 13 à Pesth ; on y disait par suite du choléra.

## Nouvelles de Pologne.

( Extrait d'une lettre particulière. )

Varsovie, 15 septembre.

Par suite de la capitulation, qui n'a pas été publiée, la sûreté des personnes et des propriétés, garantie, a été respectée, ainsi que la faculté pour l'armée polonaise de se retirer sur la rive droite, suivie de tous les individus militaires ou civils qui voudraient l'accompagner dans le délai de l'armistice.

Il est impossible de recueillir encore des détails bien certains sur les deux journées de combat qui ont précédé l'occupation de la ville. L'armée russe était forte de 65,000 hommes d'infanterie, de 15,000 chevaux et de 370 bouches à feu. La moitié à peu près a été engagée. L'assaut a été livré avec une grande ardeur. Les points d'attaque avaient été bien choisis. Le feu a été ouvert à demi-portée par les canons contre les redoutes de Wola. Elles étaient au pouvoir des Russes, et deux tentatives pour les reprendre avaient été repoussées le 6 avant onze heures du matin. On croit qu'ils auraient pu emporter la ville de vive

force le même jour, si le désir de la ménager et d'arrêter l'effusion du sang n'avait engagé le maréchal Paskévitch à retenir ses troupes, qui demandaient l'assaut à grands cris. Le maréchal fut blessé le lendemain, ou, pour mieux dire, reçut une contusion d'un éclat d'obus, quelques minutes après que le feu eut commencé.

On dut l'emporter du champ de bataille pour le soigner, et ce fut le général Toll qui dirigea la dernière attaque. Le maréchal, dont la santé est délicate, est déjà presque entièrement rétabli.

Le courage que l'armée polonaise a déployé de son côté dans ces combats mémorables est d'autant plus digne d'admiration, que, trop peu nombreuse pour bien défendre un développement immense contre une attaque si impétueuse et une si grande supériorité de forces, elle combattait presque sans espérance. L'artillerie s'est partout signalée. On parle diversement des pertes des deux armées. L'opinion qui paraît la plus vraisemblable, c'est que les Russes ont eu huit à dix mille hommes tués ou blessés, et les Polonais de six à sept mille. Les Russes ont tiré, dit-on, trente-cinq mille coups de canons. Au milieu de ce feu terrible, des maisons situées hors des remparts ont été brûlées, mais aucune dans la ville. On n'y a jeté aucun projectile.

L'occupation s'est faite avec les plus grandes précautions. Au moment même où elle avait lieu, le pont et les fortifications de Praga étaient remis au troupes impériales, et l'armée polonaise allait camper à quelque distance. Elle s'est ensuite éloignée dans la direction de Modlin. Les barrières de Praga ont été ouvertes pendant deux jours sans examen ni passeport à quiconque a voulu suivre l'armée ; mais tous les militaires n'ont pas usé de cette faculté ; un assez grand nombre sont restés, aimant mieux faire leur soumission que de prolonger une lutte inégale. On évalue jusqu'à présent leur nombre à quatre ou cinq mille soldats et à 600 officiers. La plupart des employés civils sont également restés. Il n'est parti que 4 ou 5 sénateurs, à peu près 60 membres de la chambre des nonces, dont 24 ou 25, nommés exceptionnellement, étaient censés représenter les provinces lithuanien-

nes. Les magistrats municipaux continuent leurs fonctions sous l'autorité du général comte Witt, gouverneur militaire de la ville. On attend des ordres de l'empereur ; on espère des mesures de pacification, de conciliation. La garde impériale forme actuellement la garnison de la ville.

Il ne circule sur l'armée polonaise que des bruits vagues et contradictoires. Les plus accrédités sont que les troupes qui ont évacué Varsovie se trouvent près de Modlin, qu'elles ont été rejointes par celles qui étaient dans le palatinat de Plock ; que le général Rybinski commande en chef ; que M. Lelevel, l'abbé Pulaski et quelques autres meneurs désespérés ont été chassés de Modlin ; que le général Romarino, dont le corps est peut-être encore de 13 à 16 mille hommes, n'a point fait sa jonction avec l'armée, comme on s'y attendait ; qu'il a marché vers Zamosc ; qu'on ne s'est point battu sur deux points, mais que le général Rudiger a fait éprouver, sur la haute Vistule, un échec au général Ruwocki, qui avait rassemblé de ce côté un corps assez nombreux de partisans.

Le parti des militaires est le plus exalté pour vouloir prolonger la lutte, dont il ne se dissimule pas lui-même l'inégalité. Les autres, en grand nombre, voudraient épargner au pays les conséquences d'une résistance prolongée. L'attente des ordres de l'empereur opère de part et d'autre une trêve naturelle.

Le comte Witt, général de cavalerie, gouverneur militaire de la ville de Varsovie.

Ayant été informé que des gens mal intentionnés et turbulens répandaient des bruits dénués de fondement que tôt ou tard la ville de Varsovie doit être livrée au pillage pendant 48 heures, le gouverneur militaire de la capitale s'empresse de prévenir le public que, conformément aux intentions paternelles et pleines de clémence de sa majesté l'empereur et roi, S. Exc. monseigneur le feld-maréchal Paskévitch Erywanski, chargée de faire respecter la sûreté des personnes et des propriétés, a donné les ordres les plus sévères pour veiller à cette sûreté, et à cet effet elle a destiné les régimens de la garde qui se distinguent toujours par leur discipline et leur bon ordre pour former la garnison de Varsovie. En conséquence, en vertu du pouvoir qui m'a été délégué, j'assure et garantis de la manière la plus solennelle que ces bruits sont répandus uniquement par des individus mal intentionnés.

J'invite par conséquent toutes les autorités de même que les particuliers à faire connaître les noms de ceux qui répandent de pareils bruits aux majors de place, afin de les faire astreindre à la plus sévère responsabilité.

Citoyens et habitans de la ville de Varsovie ! après deux jours de combats sanglans ; nous pouvions entrer d'assaut dans Varsovie. C'est pour remplir les intentions bienveillantes de sa majesté l'empereur et roi, et pour vous mettre à l'abri des meurtres et du pillage, que l'armée russe n'est pas entrée dans votre ville par la force des armes. Ayez encore aujourd'hui confiance dans ce procédé humain et en harmonie avec les lumières du siècle et la confraternité des peuples. Ne vous abandonnez à aucune alarme, et soyez assurés qu'une attente aussi juste ne sera jamais déçue.

Varsovie, 9 septembre 1831.

Signé Comte WITT.

## JOURNAUX ANGLAIS.

*Morning-Herald.* La Pologne a été sacrifiée par les gouvernemens des deux seuls états libres de l'Europe, en holocauste à la sainte-al-

liance. Il ne vaut pas la peine de faire le partage de la honte qui rejaillit de cette odieuse transaction, ignominieuse pour l'Europe du 19<sup>e</sup> siècle, entre la France et l'Angleterre, et d'assigner à chacun le degré de flétrissure que l'histoire imprimera à la faiblesse coupable de leur politique. Il suffit de savoir que les intérêts de la France et de l'Angleterre, combinés avec ceux de la civilisation et de l'humanité, imposent aux gouvernements le devoir, comme ils ont dû leur inspirer le désir, de détourner les calamités qui peuvent résulter du triomphe de la barbarie en Pologne. Et quel triomphe ! Toute la gloire y est pour les vaincus, si toutefois la Pologne est réellement vaincue par ce coup.

Il y a six mois, les hordes nombreuses de ces barbares étaient aux portes de Varsovie, s'imaginant que leur présence suffirait pour détruire les éléments de la résistance des Polonais. Mais le courage de leurs adversaires les détrompa bientôt; le conquérant de la Turquie, à la tête de ses légions de vétérans, fuit devant l'ennemi qu'il avait méprisé, et qu'il voulait châtier plutôt que vaincre. Ses lauriers se flétrirent, et il mourut sans gloire, après avoir perdu environ 60,000 hommes par ses efforts désastreux pour soumettre de nouveau les Polonais à un joug que le courage du désespoir leur avait fait secouer. Ce que l'armée russe n'a pu achever, l'intrigue russe, la trahison des infâmes partisans de la Russie, l'ont fait.

**BRÉSIL. — 24 juillet 1831.**

*Extrait d'une lettre particulière de Rio-Janeiro.*

Une révolte militaire, qui a mis cette ville en grand danger d'être saccagée le 15, 16 et 17 de ce mois, est à peine apaisée.

Le gouvernement brésilien est à peu près venu à bout de cette révolte de ses troupes, mais il n'en est pas pour cela plus assuré. Il a vainement sacrifié trois ministres aux exigences de ses soldats; ceux-ci ont derrière eux les mulâtres et les noirs, ou, en d'autres termes, une république de la plus mauvaise espèce, avec la perspective d'une guerre de couleur qui peut s'étendre dans tout cet hémisphère.

Les gazettes entretiennent leurs lecteurs de la nécessité d'exporter le jeune empereur et les princesses aux États-Unis, de chasser les Portugais en masse ainsi que leurs partisans brésiliens, etc.

Au milieu de ces scènes de désordres, les Français sont respectés, grâce à l'attitude et aux forces de la division navale que commande le contre-amiral Grivel; l'accord le plus parfait et le plus heureux continue à régner entre cet officier-général et le commodore Hamilton, commandant la station navale de S. M. B., qui a remplacé le contre-amiral Beker.

On prend maintenant des mesures qui assureront la paix durant quelques mois.

Je ne me pique pas d'être prophète, vous le savez; mais je crains bien que les troubles ne recommencent sans cesse, comme dans toutes les républiques du sud, parce qu'on se dispute le pouvoir ici comme ailleurs. En perdant l'empereur, le Brésil a perdu sa consistance politique, et son importance commerciale déclinera bientôt en conséquence. Telle est du moins mon opinion. Quant aux négocians européens et aux agens diplomatiques, ils n'ont d'autre appui, au milieu de ces tourmentes, que dans la présence des forces navales anglaises et françaises, et ils font des vœux pour qu'elles y soient constamment maintenues.

**POSTE DE L'APRÈS-MIDI.**

Une dépêche télégraphique a annoncé à Paris que le choléra avait paru à Calais. Le gouvernement français a demandé un rapport circonstancié sur ce fâcheux événement. *(Courrier français.)*

— On mande de Tournay, 27 septembre :

Dimanche, vers onze heures du matin, les troupes françaises ont été passées en revue sur la Grand'Place par le général de brigade Voirol.

On croit que les deux bataillons français du 19<sup>e</sup> régiment, qui sont en cette ville depuis le commencement de ce mois, partiront vers la fin de la semaine pour rentrer en France.

— Nous apprenons, mais seulement comme un bruit qui mérite confirmation, que MM. Borremans et Culhat se sont évadés de St-Bernard. On ne s'accorde pas sur les détails; on parle d'un mouvement insurrectionnel dans la prison.

— Par arrêté du 27 une prime de quatre florins est accordée à tout agent de la force publique qui aura procuré l'arrestation d'un déserteur.

— Sont arrivés à Bruxelles, les officiers français ci-après : MM. Motté, le baron de Schaunbourg, lieutenans-colonels. MM. Dutheillet, de la Mothe (Aubin), Nabandy, Faré, Dousson, Louzeau, Baellin, chefs de bataillon.

MM. Renault de Kerbourg, Noié, chefs d'escadron, et MM. Lesparde, Barrat, Guerbe, d'Epréménil, Dugard, Dorville, officiers de divers grades. Tous ces officiers, immédiatement après leur arrivée, reçoivent une destination.

— On lit dans les *Débats* :

L'armée polonaise n'a point fait sa soumission; elle occupe toujours les environs de Modlin. Un corps nombreux s'est porté sur Zamosc. Ces deux forteresses sont devenues les derniers asiles de la valeur polonaise.

— On lit dans la *Gazette de Posen* :

Le conseiller intime russe M. Engel, chargé par l'empereur de la réorganisation de la Pologne, est arrivé à Varsovie et a déjà commencé son travail.

**COMMERCE.**

*Cargaisons des navires entrés au port d'Anvers, le 24 et 26 septembre.*

Indigo, 11 caisses; cuirs, 2357; sucre, 330 caisses; do brut, 134 biques, coton, 34 balles; café, 1741 balles, 642 sacs, 5 biques; suif, 10 biques; salpêtre, 50 biques; bois jaune, 838 billes; vin, 237 futailles et 35 caisses; vinaigre de vin, 28 barils; eau-de-vie, 1 caisse; froment, 376 quarters; cornes, 21702; marchandises, 3 balles et 10 biques; cacao, 450 sacs; riz, 240 do; poivre, 337 do; graine de lin, 1690 quarters; nattes à garnir, 120; stockvisch, 4810 waeg, dont 2000 pour Louvain.

**BOURSE D'ANVERS, du 27 septembre.**

Métalliques	81	A	Rente perp. Esp. à Paris.	47
Lots de fl. 250	362		« « à Amst.	42
Napolitains	64 5/8		Anglo Danois	61 1/2
Société de commerce			Lots de Pologne	86 1/2
Guebhard	64	P	L'emprunt des 12 millions	67 1/2

**BOURSE DE BRUXELLES, du 27 septembre.**

Act. de la Société générale	560		Lots de Pologne.	
2 1/2 Dette active hollandaise.	38	P	Certificats de Naples	65
2 1/2 — inscription de la banque.	38	P	Emp. de Sicile, 1821.	
5 Levée de 12 millions	67 1/2	A	« « 1824.	
2 1/2 Rente remb.	84	P	Guebhard	64 1/4
4 1/2 Act. de la Soc. de commerce			Rente perp. à Amst.	42 1/2
5 Métalliques.	81 1/2	P	« de 200 p. à Paris.	48

*Bourse de Paris du 26 sep. — Rentes 5 p. 0/0 au compt., jouis. du 22 mars 1830, 88 fr. 40 c. — 4 p. 0/0, 72 fr. 00 c. — Rentes 3 p. 0/0, jouissance du 22 juin 1830; 59 fr. 35 c. — Act. de la banque, 1540 fr. 00 c. — Certif., Falconnet, 70 fr. 00 c. — Cortès d'Espagne, 10 00. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 63 fr. 3/4. — Rente perpétuelle d'Espagne, 47 fr. 00. — Emprunt d'Haiti, 205 fr. 00 c. — Emprunt de France, 1831, 00 fr. 00 c.*

*Bourse d'Amsterdam, du 24 sept. — Dette active, 37 1/2; Billets de change, 13 1/2; Syndic. d'amort. 58 3/4.*

**Marché de Namur du 27 septembre 1831. Fl. C<sup>ts</sup>. C<sup>cs</sup>.**

Froment-roux, la rasière	10	93	11
Seigle.	7	42	28
Avoine	2	21	78
Pommes de terre.	1	54	28
Beurre.	0	66	43

**ANNONCES.**

**791. EFFETS PUBLICS.**  
Le notaire Delvigne se charge d'acheter et de vendre des rentes remboursables de domaine, pour servir aux paiemens des bois acquis du ci-devant syndicat et de tous autres effets publics et obligations de la Belgique, de la France, de l'Espagne et d'autres gouvernemens.

**1277. AVIS.**  
L'administration communale de Bruly prévient le public qu'elle procédera samedi, 1<sup>er</sup> octobre, à l'adjudication d'un autel en marbre à placer dans l'église de cette commune; les personnes qui désireraient prendre connaissance du plan et du cahier des charges, pourront s'adresser au secrétaire de ladite commune.  
Le bourgmestre, DUPONT,  
Par ordonnance :  
DEBOER, secrétaire.

**1202. AVIS.**  
5300 florins des Pays-Bas à appliquer à 4 pour cent.  
S'adresser au secrétariat, à l'Hospice St Gilles, à Namur.

**1099. Emprunt de douze millions de florins.**  
Les personnes qui désireraient vendre leurs récépissés de paiemens ou les obligations de cet emprunt, peuvent s'adresser au notaire Delvigne, qui est chargé d'en acheter par commission.

**1251. Quartier garni composé de trois places ou six, avec écurie et remise, à louer.** On louera l'un et l'autre séparément, suivant le désir des amateurs. S'adresser rue des Carmes, N<sup>o</sup> 839.

**1271. A vendre ou à louer présentement une belle maison avec brasserie garnie de 300 tonnes environ, ainsi que tous les ustensiles nécessaires, située rue des Brasseurs, N<sup>o</sup> 529.**  
S'adresser, pour le prix et conditions, à M<sup>r</sup> A. Bouvier-Gerardy, propriétaire, rue de Bruxelles, N<sup>o</sup> 46, à Namur.

**1270. Belle futaie à vendre.**  
Mardi, 11 octobre 1831, à onze heures, la Société de Vedrin fera vendre, par le ministère du notaire Anciaux, quantité de marchés de très-belle futaie composée en presque totalité de chênes, située dans ses bois de *Macquelette*, près de Gelbressée à une demi-lieue de la Meuse et de la route de Louvain.  
La vente aura lieu au pied des arbres, à crédit, sous caution.

**1274. Namèche, aîné, négociant en fers, rue de Bruxelles, N<sup>o</sup> 9, à Namur, se charge de vendre et d'acheter des rentes remboursables pour le paiement des bois acquis du ci-devant syndicat, autres effets publics et obligations de la Belgique, de la France, etc.**

**1278. Cheveaux, charrette et tombereaux à vendre, à Namur.**  
Le samedi 1<sup>er</sup> octobre 1831, à midi précis, M. Capelle-Michaux exposera en vente publique, sur la place du Palais de Justice, à Namur, 12 beaux chevaux de bonne race, dont 3 de selle, et les autres propres au batelage, à la charrue ou aux transports.  
Il sera vendu en outre, 5 charrettes et 2 tombereaux ayant peu servi.